

Présentation

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Présentation](#) > [Organisation](#) > [Le mot du Doyen](#)

Le mot du Doyen Nelidoff - mars 2020

Le mot du doyen (Mars 2020)

Nous poursuivons, en ce mois de mars 2020, la procédure d'accréditation.

Le conseil de Faculté a voté l'architecture générale de notre offre de formation qui réunit dans le champ Droit trois types de Licence (Licence Droit, Licence d'Administration publique portée par l'IEP et la licence professionnelle Métiers du notariat) et seize mentions de Master (dont quatorze strictement juridiques).

Nous avons participé lundi 2 mars à une importante réunion concernant le champ droit avec le Comité d'experts HCERES. J'avais invité à cette réunion de travail une quinzaine de collègues : assesseurs de la Faculté, responsables pédagogiques en Licence ou Licence professionnelle, responsables de mentions de Masters ou directeurs de M2, direction de l'Ecole Européenne de droit, direction du Département Langues et civilisations, SCD.

Il résulte de cette réunion très constructive les points suivants :

1-Toutes nos formations juridiques, en raison de leur haut niveau et de leur attractivité méritent l'accréditation. Aucune modification structurelle majeure n'est préconisée.

2-Le soin particulier apporté à la qualité de notre Licence, « cycle parfois délaissé dans d'autres établissements » a été particulièrement apprécié.

3-La diversification de notre offre de formation en Master, avec des mentions classiques et d'autres plus spécifiques, de même que l'architecture variable des mentions (tubulaire ou pas) et le nombre des parcours sont pleinement justifiés.

4-Les conseils de perfectionnement, installés dernièrement, un pour la Licence et un par mention de Master, avec des représentants des enseignants-chercheurs, des étudiants, des scolarités, du monde socio-professionnel, de même que l'évaluation en cours de nos formations par les étudiants doivent être encouragés, avec la perspective de l'amélioration continue de l'existant.

5-La dimension Science politique, avec une orientation Sécurité et Défense doit être maintenue, avec des recrutements supplémentaires en section 04.

6-Nous devons poursuivre l'ouverture internationale qui est l'une des forces de notre Université, comme en témoigne le développement récent de l'Ecole Européenne de Droit. Cela passe en particulier par le renforcement des compétences linguistiques de nos étudiants, en Licence et en Masters.

7-L'utilisation du numérique, bien réelle dès la L1 avec la formation autoguidée en ligne (anglais et espagnol), les cours en FOAD, les compétences informationnelles, les plateformes Voltaire et Cogitest, doit être développée.

8-Le suivi de nos diplômés en Master (notamment à 6 mois) doit être renforcé.

9-Le chantier Licences professionnelles doit être poursuivi.

Heureux de constater que tout le travail collectif suscite ces encouragements.

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de droit et Science politique

Mise à jour le 5 mars 2020

Editos précédents

[Voir tous les Editos](#)

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse